

# Insee Flash

## Guadeloupe



N°30

Janvier 2016

## Antilles-Guyane

## Recensement de la population en Guadeloupe 402 119 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2013

**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2013, 402 119 habitants résident en Guadeloupe. La population guadeloupéenne compte 335 personnes de plus qu'en 2008. Cette stabilité (+ 0,1 %) de la population s'explique par un solde naturel (+ 12 900 personnes) neutralisé par un solde migratoire négatif (perte de 12 560 personnes). Entre 2008 et 2013, les évolutions sont contrastées sur le territoire. La moitié des communes perd des résidents au profit de l'autre moitié. Ces transferts de population profitent en priorité aux communes de Petit-Bourg, Sainte-Anne et Le Moule.

Lanwenn Le Corre, Insee

En 2013, 402 119 personnes résident en Guadeloupe, soit 335 habitants de plus qu'en 2008. Durant cette période, la population guadeloupéenne reste stable et augmente seulement de 0,02 % par an, contrairement à la période de 1999-2008 où la population a crû de 0,4 % en moyenne annuelle. En comparaison, la population augmente de 2,2 % en Guyane (région la plus dynamique) et de 0,7 % à La Réunion. En revanche, elle diminue de 0,6 % par an en moyenne en Martinique.

Cette stabilité démographique est essentiellement due à un solde naturel positif de 2 580 personnes par an. Le solde apparent des entrées-sorties du territoire (solde migratoire) représente, au contraire, une perte annuelle moyenne de population de 2 500 personnes.

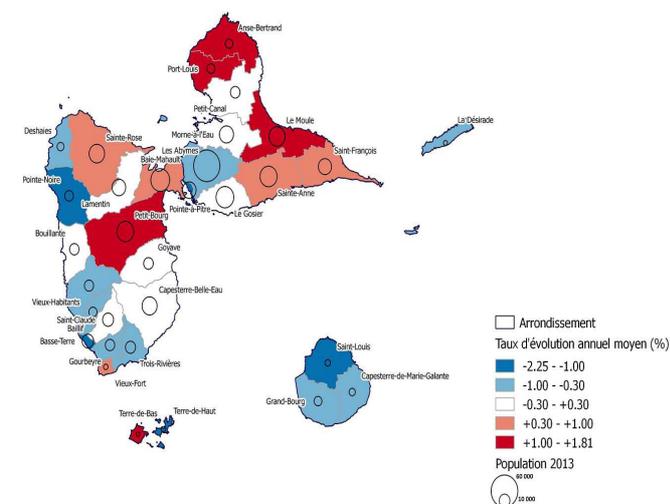
### 65,6 millions d'habitants en France au 1<sup>er</sup> janvier 2013

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, la France métropolitaine compte 63 697 865 habitants. En y ajoutant les départements d'Outre-mer, la population française atteint un total de 65 564 756 habitants. La population de la France a augmenté de 1,6 million d'habitants en cinq ans, soit + 320 500 personnes par an. La France occupe la deuxième place en Europe par sa population, derrière l'Allemagne (80,5 millions) et devant le Royaume-Uni (64,1 millions).



### 1 Petit-Bourg attire de nouveaux résidents

Évolution de la population entre 2008 et 2013 (en nombre et %)



Source : Recensements de la population – Exploitations principales.

## Le Nord et la Riviera soutiennent la croissance démographique

La croissance de la population masque des disparités au sein de la région. En 2013, trois des six établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) que compte la Guadeloupe bénéficient d'un accroissement de leur nombre d'habitants.

La **communauté d'agglomération (CA) du Nord Grande-Terre**, compte 58 424 habitants. Entre 2008 et 2013, la population y a augmenté de 3,1 %. La commune du Moule a gagné 1 109 habitants, (+ 5,2 %). Les communes de Anse-Bertrand et de Port-Louis, plus petites, ont connu également des évolutions favorables. En revanche, la population a diminué de 1,5 % à Petit-Canal. La **CA La Riviera du Levant** regroupe 67 843 habitants en 2013 et progresse de 2,7 % par rapport à 2008. Saint-François (+ 4,5 %) et surtout Sainte-Anne (+ 5,1 %) contribuent à cette hausse. A contrario, la population de la Désirade diminue de 4,9 %.

La commune de Petit-Bourg (+ 8,4 %) dynamise fortement la progression des résidents dans la **communauté d'agglomération du Nord Basse-Terre**. Avec 78 704 habitants en 2013, celle-ci a gagné plus de 10 000 habitants depuis 1999. La côte Caraïbe ne bénéficie pas de ce dynamisme démographique : Pointe-Noire et Deshaies perdent respectivement 6,9 % et 3,9 % de leurs habitants.

## Les autres intercommunalités perdent des habitants

À l'inverse, les trois groupements de communes restants se dépeuplent. La **Communauté d'agglomération de Cap Excellence** est touchée par la diminution constante du nombre de résidents de Pointe-à-Pitre. Malgré une réduction du rythme de son dépeuplement entre 2008 et 2013, la commune a perdu un quart de sa population depuis 1999. De même, la commune des Aymes perd 1 310 habitants entre 2008 et 2013. Seule la commune de Baie-Mahault gagne des résidents. Sur les cinq dernières années, la population y progresse annuellement de 0,3 % contre 2,6 % entre 1999 et 2008.

La **communauté d'agglomération du Sud Basse-Terre** est également impactée par une baisse de sa population. Huit des onze communes qui la compose perdent des résidents. La capitale administrative, Basse-Terre diminue de 1 023 habitants sur la période 2008-2013. La **communauté de communes de Marie-Galante** se dépeuple fortement et aucune commune n'est épargnée. La Commune de Saint-Louis est particulièrement impactée avec une diminution de 10,8 % du nombre de ses habitants.

Séparées de la Guadeloupe depuis 2007, **les Iles du Nord** rassemblent près de 45 000 habitants. La collectivité d'outre-mer de Saint-Martin a perdu des habitants entre 2008 et 2013 (- 2,9 %). La situation économique délicate enrayer une très forte croissance démographique qui a commencé dans les années 1980. La population de Saint-Barthélemy reste quant à elle à la hausse (+ 7,0 %), approchant les 10.000 habitants.

Le recensement en ligne, c'est simple, sûr et rapide. Le 21 janvier 2016 débute le recensement annuel de la population. Le recensement de la population évolue en offrant désormais aux habitants la possibilité de répondre par internet. Une notice d'informations (avec codes d'accès) décrit la procédure. Les questionnaires électroniques sont accessibles sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr). La confidentialité des informations recueillies est garantie par l'Insee selon des procédures approuvées par la CNIL.

## 2 Nord Basse-Terre et La Riviera du Levant gagnent des résidents

Population municipale et taux d'accroissement annuel 2008-2013

	Populations municipales au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	Populations municipales au 1 <sup>er</sup> janvier 2008	Évolution 2008-2013 (%)	Taux d'évolution annuel moyen 2008-2013 (%)
<b>Guadeloupe (hors îles du Nord)</b>	<b>402 119</b>	<b>401 784</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>
<b>CA Cap Excellence</b>	<b>103 801</b>	<b>105 989</b>	<b>-2,1</b>	<b>-0,4</b>
Les Aymes	57 960	59 270	-2,2	-0,4
Baie-Mahault	30 015	29 503	1,7	0,3
Pointe-à-Pitre	15 826	17 216	-8,1	-1,7
<b>CA du Nord Basse-Terre</b>	<b>78 704</b>	<b>76 778</b>	<b>2,5</b>	<b>0,5</b>
Deshaies	4 185	4 357	-3,9	-0,8
Goyave	7 845	7 745	1,3	0,3
Lamentin	15 897	15 831	0,4	0,1
Petit-Bourg	24 039	22 171	8,4	1,6
Pointe-Noire	6 594	7 086	-6,9	-1,4
Sainte-Rose	20 144	19 587	2,8	0,6
<b>CA du Nord Grande-Terre</b>	<b>58 424</b>	<b>56 694</b>	<b>3,1</b>	<b>0,6</b>
Anse-Bertrand	5 114	4 676	9,4	1,8
Morne-à-L'eau	17 046	17 043	0,0	0,0
Le Moule	22 456	21 347	5,2	1,0
Petit-Canal	8 057	8 177	-1,5	-0,3
Port-Louis	5 751	5 451	5,5	1,1
<b>CA du Sud Basse-Terre</b>	<b>82 174</b>	<b>84 364</b>	<b>-2,6</b>	<b>-0,5</b>
Baillif	5 479	5 586	-1,9	-0,4
Basse-Terre	11 150	12 173	-8,4	-1,7
Bouillante	7 446	7 556	-1,5	-0,3
Capesterre-Belle-Eau	19 201	19 339	-0,7	-0,1
Gourbeyre	7 786	8 143	-4,4	-0,9
Saint-Claude	10 443	10 380	0,6	0,1
Terre-de-Bas	1 093	1 031	6,0	1,2
Terre-de-Haut	1 715	1 831	-6,3	-1,3
Trois-Rivières	8 578	8 841	-3,0	-0,6
Vieux-Fort	1 858	1 792	3,7	0,7
Vieux-Habitants	7 425	7 692	-3,5	-0,7
<b>CC de Marie-Galante</b>	<b>11 173</b>	<b>11 872</b>	<b>-5,9</b>	<b>-1,2</b>
Capesterre-de-Marie-Galante	3 309	3 442	-3,9	-0,8
Grand-Bourg	5 376	5 642	-4,7	-1,0
Saint-Louis	2 488	2 788	-10,8	-2,3
<b>CA La Riviera du Levant</b>	<b>67 843</b>	<b>66 088</b>	<b>2,7</b>	<b>0,5</b>
Désirade	1 510	1 587	-4,9	-1,0
Le Gosier	26 900	26 895	0,0	0,0
Saint-François	14 780	14 149	4,5	0,9
Sainte-Anne	24 653	23 457	5,1	1,0
<b>Îles du nord</b>				
<b>Saint-Barthélemy</b>	<b>9 279</b>	<b>8 673</b>	<b>7,0</b>	<b>1,4</b>
<b>Saint-Martin</b>	<b>35 594</b>	<b>36 661</b>	<b>-2,9</b>	<b>-0,6</b>

Source : Recensements de la population – Exploitations principales.

## Définitions

### Populations légales

Le terme générique de « populations légales » regroupe pour chaque commune sa population municipale, sa population comptée à part et sa [population totale](#) qui est la somme des deux précédentes. Les populations légales sont définies par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au [recensement de la population](#). Désormais, elles sont actualisées et authentifiées par un décret chaque année. Environ 350 textes législatifs ou réglementaires font référence à ces populations.

### Population municipale

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret) sur le territoire de la [commune](#), dans un [logement](#) ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

La population municipale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations municipales des communes qui le composent. La population municipale est celle qui est utilisée à des fins statistiques ; la population totale est la plus souvent utilisée pour l'application de dispositions législatives ou réglementaires.

## Pour en savoir plus :

- Recensement de la population - « 244 118 habitants en Guyane au 1<sup>er</sup> janvier 2013 », Insee Flash Guyane n°30 ; janvier 2016.
- Recensement de la population - « 385 551 habitants en Martinique au 1<sup>er</sup> janvier 2013 », Insee Flash Martinique n°30 ; janvier 2016.



**Insee**  
Mesurer pour comprendre

Insee Service régional de Guadeloupe  
Rue des bougainvilliers  
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :  
Didier BLAIZEAU

Rédacteur en chef :  
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :  
Typhenn LADIRE

ISSN : 2417-0798  
© Insee 2015